

## Comité Technique Local du 10 MAI 2022 Déclaration Liminaire

Mme La Présidente du CTL, Mme la Directrice Régionale,

Ce CTL est une nouvelle fois marqué par un ordre du jour faisant la part belle au délitement de nos missions et à la poursuite du NRP dénaturant toujours plus la cartographie du réseau de la DRFIP PACA.

Plus de la moitié des points à l'ordre du jour ont pour thèmes : fusions de services, relocalisation d'activités des SIE, réorganisation des PCE ou encore création d'antennes dans le cadre des fusions.

Après cette introduction et le constat amère de ces opérations fondées uniquement sur des économies à réaliser en rapport avec les suppressions d'emplois, vous comprendrez que **FO DGFIP 13** n'a pas l'intention d'assister à la réunion de ce jour et quittera la séance après lecture de cette déclaration.

Nous ne pouvons qu'être une nouvelle fois **CONTRE** cette accélération programmée du NRP dans le département.

Nous dénonçons à nouveau l'impact néfaste de cette réforme qui n'est ni plus ni moins qu'une désagrégation programmée de la DGFIP dans les BDR assortie de suppressions d'emplois sans précédent !

**Nationalement, nous savons que cette seconde vague de ce NRP frappe durement les SIE** avec la mise en place de centres spécialisés en tous genres :

pôle national de gestion des professionnels, PNSR actions juridiques du recouvrement forcé, service de gestion des quitus, guichet TVA en ligne, 10 centres de contact des professionnels...avec pour conséquence les déclassements des postes et suppressions des emplois dans tous les départements dont le nôtre !

Lors de précédents CTL, nous vous avons fait part de notre inquiétude sur la contribution de nos services SIE que souhaitait activer la DG pour sa réforme.

Vous nous présentez ainsi aujourd'hui des délocalisations d'activités de nos SIE vers Valence dans la Drôme ou vers un centre de contact créé à Decazeville dans l'Aveyron.

**Malheureusement, nous ne sommes pas dupes de ce qui va suivre à l'issue de ces délocalisations progressives : le démantèlement pur et simple de nos SIE.**

Et ce, pour ne faire subsister que quelques petites antennes de services des impôts des entreprises dans les BDR ?

Voilà une nouvelle conséquence du NRP qui ne fera que distendre davantage les relations entre nos services et les entreprises comme cela se fait également pour les particuliers confrontés au manque de proximité de manière générale avec nous.

Cette stratégie mise en oeuvre pour un bon nombre de nos missions révèle le peu de considération portée par la DG sur les conditions de travail des agents et l'avenir de notre administration.

Nous voyons bien également que ces fusions de services et les créations d'antenne qui peuvent en découler, ne sont que le terrain préparatoire aux futures suppressions d'emplois de notre département.

Nous ne ferons pas d'historique lors de la lecture de cette déclaration mais un seul chiffre parle de lui-même : **100 soit la moyenne actuelle de suppressions d'emplois dans notre département sur les 2 dernières années..**

Et les agents subissent de front toutes ces restructurations avec le sentiment de n'être que des variables d'ajustement d'un resserrement du réseau mené sans ménagement. Nous recevons de plus en plus de témoignages d'agents en souffrance psychologique face au travail à flux tendu.

Les contractuels au statut précaire et recrutés en augmentation d'année en année ne sont qu'un rajout au désarroi total que générera toutes ces attaques sur les missions alliées aux suppressions d'emplois.

Ces nouvelles restructurations ubuesques interviennent sur des services déjà fragilisés par des années de coupes franches au niveau de leurs effectifs, et ce à un moment où les structures et les agents ont le plus grand besoin de stabilité !

**A l'heure actuelle, les services de toutes natures de métiers sont sous calibrés en emplois et par-dessus le marché, leurs effectifs théoriques ne sont pas en adéquation avec les effectifs réels.**

**FO DGFIP** ne cessera de répéter qu'améliorer véritablement les conditions de travail des agents, c'est s'attaquer directement aux causes réelles de leur dégradation par :

- la reconnaissance du caractère prioritaire des missions de la DGFIP assortie des créations d'emplois permettant le bon exercice des missions dans l'intérêt des agents comme du public;
- la prise en compte réelle de la question des effectifs dans le cadre des outils d'évaluation des risques;
- des modes d'organisation du travail respectueux de la santé physique et mentale des agents y compris à travers le télétravail.

Malheureusement les projets déjà engagés de concentration du réseau, d'industrialisation et d'externalisation des missions ne pourront que contribuer à amplifier la perte de sens au travail des agents, déjà fort impactés ainsi que leurs services par les premières vagues du NRP !

**Section Locale FO DGFIP 13, Mèl : [fo.drfig13@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.drfig13@dgfip.finances.gouv.fr)**